

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21672 - 80ÈME ANNÉE

Grand rassemblement de la communauté chagossienne à Maurice : Les Chagossiens ont leur porte-parole !

Chagos : la lutte continue pour le retour des Chagossiens y compris à Diego Garcia



Ce 13 octobre, les Chagossiens ont organisé un rassemblement à Maurice après l'accord entre les gouvernements mauricien et britannique sur la rétrocession de la souveraineté de l'archipel à Maurice. Ils ont désigné Olivier Bancoult comme porte-parole et affirmé que la lutte continue: le combat pour le retour concerne toutes les îles, y compris Diégo Garcia

Depuis l'annonce d'un accord entre les gouvernements britannique et mauricien, redonnant à Maurice la souveraineté des Chagos, de nombreuses questions se posent. Et pour cause, c'est un moment

historique, le chemin du retour n'a jamais été aussi proche.

Pour répondre ensemble aux futurs enjeux, et parler d'une même voix, la communauté chagossienne a décidé de se rassembler en masse ce dimanche 13 octobre au centre qui lui est dédié.

Le rassemblement a été un succès.

D'abord par le nombre. Ils étaient plus de 300 personnes à s'être déplacés pour l'occasion. Les "natifs" étaient là en nombre, soient 190. Ensuite, cela a été un succès par la teneur des échanges et des décisions prises.

La première des décisions a été de désigner, comme

porte-parole de l'ensemble de la communauté, Olivier Bancoult leader et président du groupe Réfugiés des Chagos. L'ensemble de la communauté lui accorde sa confiance pour parler en son nom; c'est très important.

La deuxième décision marquante a été d'écrire à l'ambassadrice de Grande-Bretagne à Maurice, pour

L'accord entre Maurice et le Royaume-Uni sur les Chagos : Victoire historique ou trahison ?

Le jeudi 3 octobre, je me trouvais à Maurice avec mon épouse chez des amis. Avec toute l'île Maurice, nous attentions dans la soirée l'annonce de la dissolution du Parlement en vue des prochaines élections législatives prévues au mois de novembre. Mais c'est une tout autre information que le Premier ministre mauricien, Pravind Jugnauth, tout réjoui et heureux, est venu annoncer : « Notre République est en train de vivre un moment historique. Je viens d'avoir une conversation téléphonique avec le Premier ministre britannique, Sir Keir Starmer, et nous sommes parvenus à un accord sur les Chagos. Je suis fier de vous annoncer que l'Angleterre, à travers cet accord, reconnaît notre souveraineté sur les Chagos, incluant Diego Garcia... Aujourd'hui, 56 ans après notre indépendance, notre décolonisation est complétée. Aujourd'hui notre hymne national peut résonner encore plus fort sur tout notre territoire. »

Une avancée historique pour le peuple Chagossien et Maurice

C'est évidemment avec une joie immense que les Chagossiennes et les Chagossiens ont accueilli cette annonce historique, après plus de cinquante ans d'exil forcé, qualifié par l'ONG Human Rights Watch de « crime contre l'humanité » et de « crime colonial ». Et ce après un long combat pour le retour sur leurs îles, lié étroitement à des décennies de souffrances et d'espoir. Certes les exilés Chagossiens et leurs 8 000 descendants ne pourront retourner que sur deux des trois îles de peuplement (Salomon et Peros Banhos) de l'archipel, une fois l'accord concrétisé par la finalisation d'un traité. Car l'accord autorise les Britanniques à conserver leur base militaire « pendant une période initiale de 99 ans » en y exerçant « des droits souverains » sur Diégo Garcia « pour assurer la poursuite de l'exploitation de la base ».

Malgré cette restriction, cet accord a été salué par le président du groupe Réfugiés Chagos, Olivier Ban-

coult, comme une victoire historique. « Cela fait plusieurs années depuis que nous nous sommes engagés dans ce combat pour la justice. Nos droits fondamentaux et notre dignité ont été bafoués [...] Aujourd'hui, c'est un sentiment de satisfaction, car les Britanniques, qui ne voulaient pas entendre parler de nous, nous parlent maintenant de relogement ! ». De plus, poursuit-il : « nous pensons qu'une cohabitation sur Diégo est possible, d'autant que des Philippins et des Sri Lankais y vivent déjà. Pourquoi pas les Chagossiens » (Olivier Bancoult Notre combat ne s'arrête pas là", dans Week-end, 6 octobre 2024).

Pour Georges Gauvin, le président du Comité Solidarité Chagos La Réunion, il s'agit d'un grand pas en avant. « Pour nous Réunionnais qui luttons aux côtés des Chagossiens pour leur retour au pays des ancêtres, la question qui nous importe le plus est celle de ce retour, qu'ils n'ont jamais cessé d'affirmer comme leur but suprême », écrit-il dans un communiqué de presse (Imaz Press, 04/10/2024). L'Union Africaine (UA), qui s'est fortement impliquée dans les négociations..., se félicite de l'heureux dénouement. Par la voix du Président de la Commission, S.E. Moussa Faki Mahamat, l'UA salue « cette étape importante qui constitue une victoire majeure pour la cause de la décolonisation, le droit international et l'autodétermination légitime du peuple mauricien, mettant ainsi fin à des décennies de conflits » (Afriquinfos, 07/10/2024).

Des critiques légitimes de la part des forces vives mauriciennes

Des critiques légitimes de la part des forces vives mauriciennes

L'accord conclu le jeudi 3 octobre 2024 entre Maurice et le Royaume-Uni sur les Chagos ne fait pas consensus chez les Mauriciens. D'abord le timing de l'annonce de l'accord, la veille de la dissolution du Parlement mauricien en vue des législatives — un coup de pouce au Mouvement (MSM) de Pravind Jugnauth au détriment de l'opposition. Ensuite et sur-

tout le compromis trouvé à propos de Diégo Garcia, qui héberge la base militaire américaine. Pour une période initiale de 99 ans, le Royaume-Uni, via les États-Unies, pourra poursuivre l'exploitation de la base militaire de Diégo. « Maurice est en train de Afriquinfos Afriquinfos une partie des Chagos », déclare l'ancien président Cassam Uteem (Week-end, 06/10/2024). « Tant que Diego restera une base militaire, cela empêchera Maurice d'exercer pleinement sa souveraineté. C'est un subterfuge », déclare Jean Claude de l'Estrac, en sa qualité d'observateur politique et d'ancien ministre des Affaires étrangères (rfi, 10/10/2024).

Par cet accord, disent d'autres observateurs et militants politiques, Maurice se retire du groupe des pays non-alignés dont il est membre, en pointant la perte de sa crédibilité sur la scène internationale. Pour les mouvements et partis politiques qui militent pour la démilitarisation de l'archipel, comme le parti Lalit par exemple, cet accord est inacceptable. Il convient pour Lalit notamment de ne pas dissocier souveraineté, déplacement et occupation militaire. « C'est une trahison envers le pays et envers les Chagossiens », déclare pour sa part Sylvio Michel, des Verts/OF. Sylvio Michel avec son frère Élie, dont je salue le courage et la détermination pour la défense de la communauté créole, ont été parmi les premiers à soutenir les Chagossien-ne-s dès leur arrivée à Maurice, et ce durant des décennies. Quant à l'opposition (Parti travailliste et MMM) elle conteste le droit du Premier ministre à décider tout seul d'une question aussi capitale pour le pays (Week-end du 6 octobre 2024).

Le respect des droits des Chagossien-ne-s où qu'ils/elles se trouvent

Pour en revenir aux Chagossien-ne-s, un certain nombre, notamment ceux et celles qui sont installés en Angleterre, déplorent leur exclusion des négociations ayant conduit à l'accord du 3 octobre 2024. « Chaque fois que nous avons demandé à être entendus, nous avons été exclus », a déclaré une Chagos-

sienne à la BBC (06/10/2024). Comme il s'agit d'un accord bilatéral entre le Royaume-Uni et Maurice, on peut comprendre cette non-implication des Chagossien-ne-s. Mais « maintenant que nous avons un accord, les Chagossiens doivent être pleinement impliqués dans les négociations. Nous ne sommes plus dans un esprit contentieux, mais dans un esprit conciliatoire » a déclaré Me Robin Mardemootoo, homme de loi du Groupe Réfugiés Chagos (L'Express du 06/10/2024).

En effet, ils/elles doivent être pleinement impliqués et entendus, car leurs besoins et leurs demandes ne sont pas les mêmes. Les problèmes sont différents pour celles et ceux qui veulent s'établir au Chagos et celles et ceux qui veulent continuer à vivre au Royaume-Uni — un certain nombre vivent dans des conditions très précaires, toujours à la recherche d'un logement — ou aux Seychelles ou encore à Maurice. Certains revendiquent « le droit à l'autodétermination ». C'est dire que l'accord du 3 octobre n'est qu'un début pour nles Chagossien-ne-s, mais une étape décisive dans leur longue marche vers plus de dignité et de reconnaissance. Cet accord est comme une étape vers la « reconquête de mon identité, de mon héritage et de ma patrie », a déclaré Isabelle Charlot, la présidente du Chagos Islanders Mouvement à la BBC (BBC News, 06/10/2024).

Cet accord du 3 octobre 2024 intervient, il convient de le rappeler ici, au bout de 11 cycles de négociations et après des années de résistance acharnée du gouvernement britannique face aux décisions judiciaires et aux résolutions des Nations-Unies. Certes, tout n'est pas acquis, mais « c'est vraiment le droit international, l'état de droits pour les Chagossiens et

pour les Mauriciens. C'est un très grand moment » (Philippe Sands). « C'est énorme ce qui est arrivé jeudi » (Robin Mardemootoo). C'est une très grande avancée historique.

Reynolds Michel

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Mète anou dan la prizon , nou nora manzé o moins !

Yèr nou la anparl in rényon avèk bann koléjien pou rogarde in fime épi kozkoz in pé dsi lo drame shagossien...Dann lo film néna in n'afèr la shoke bann jenn marmaye-la (toute l'avé douzan aproshan). Sak la shoke azot sé kan la momon Olivier Bancoult, dann in manifestassion i di sak mwin la marke an-o la : mète anou dann prizon, o moins nou va gingn manzé.

Sa lété kékshoz inkroyab pou bann shagossien, abityé manz konm i fo dann zot paradi pèrdi. Zot téi gingn do ri dann magazin la konpagni, zot téi gingn galman lo grin, poisson téi gingn dan la mèr, krab ossi, léguime zot téi fé pouss dann zot zardin. Antanssion sa lété pa an kado mé in kontre-parti lo travaye zot téi fé téi apèl lo rassion é l'avé toute sak i fo pou viv ladan.

Zamé dann Shagoss maramye la parti dormi san manzé é sé sak i ariv azot kan zot i ariv dann péi déor, landroi bann zanglé l'avé dir azot zot noré toute sak i fo konm dann Shagoss, alé oir l'avé poin arien lété ptrévi pou zot.

Bann jenn kolékjien, kan i domann azot pou kossa té bann madam la pran

la tête bann manifèstassion zot la réponn zot amontrèz sé pars bann madam i oi an promyé kan marmite lé vide é kan na poin manzé pou bann zanfan.

Ankor in n'afèr banna la romarké, sé kan dann film, momon Olivier-Rita Bancoult, èl téi apèl- i di el la vi in moune apré zète kékshoz dann poubèl. Alor èl la parti oir kossa i lé é èl la vi téi zète réstan d'pin l'avé pa vann, sansa l'avé pa manzé, alor èl la pran sa pou amenn son kaz-son mari té bien malade. In fonn shagrin li la trapé pars li téi pé pi rotourn Shagoss é èl mèm èl l'avé travaye ménaz mal péyé. Bann marmaye téi ariv pa konprann sa mèm si issi lontan lo manzé téi manke dann bonpé famiye.

In zour mwin la ékrire in pti tèks dsi lo trois fam la pran la tête bann manifèstassion é mi rapèl banna la fé la prizon mé la pa sédé. Zot la mèm fé manifèstassion, grèv la fain. Rita Bancoult, Charlésia Alexis, lisette Talate trois fam fyèr dan la lite bann shagossien é mi panss sa sé kékshoz la marke bann koléjien la Rényon.

A bon antandèr Salu !

Justin